

PANORAMA DE L'URBANISME COMMUNAL

(Édition : Juillet 2023)

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout Elu de collectivité territoriale ◆ Absence de prérequis 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appréhender les fondamentaux de l'urbanisme ◆ S'initier à la planification et appréhender les dernières évolutions réglementaires ◆ Connaître les possibilités de financement du projet urbain ◆ Comprendre le panorama des infractions et des contentieux

CONTENU	
<p>1 / Les outils de planification (Urbanisme réglementaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ◆ Carte Communale et Règlement National d'Urbanisme (RNU) ◆ Plan Local d'Urbanisme (PLU) – introduction au principe du ZAN et des différentes formes urbaines <p>2 / Le droit des sols (premiers éléments d'instruction)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Certificat d'urbanisme (CU) ◆ Déclaration préalable (DP) ◆ Permis de construire (PC) ◆ Permis de démolir (PD) ◆ Permis d'aménager (PA) 	<p>3 / Les outils de l'aménagement (Urbanisme opérationnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Opérations foncières - Modalité d'acquisition d'un bien immobilier : Amiable, préemption, expropriation ◆ Opérations d'aménagement - Lotissement, ZAC ◆ Financement du projet urbain - TA, PEPE, PUP <p>4 / Les infractions à l'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Constat, Régularisation, Procès-verbal ◆ Arrêté Interruptif de Travaux (AIT) <p>5 / Le contentieux de l'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Délais de recours ◆ Impacts sur les projets <p>Mais aussi...</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Notions courantes et éléments de langage ◆ Introduction aux réglementations connexes (SPR, PPRI,...) ◆ Cas concrets mis en avant par les stagiaires

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION	MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>Durée : 1 jour soit 7h Dates : nous consulter Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h Lieu : à déterminer Groupe : 4 à 10 stagiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Apports théoriques, réglementaires et juridiques ◆ La formation sera interactive et pratique avec des études de cas ◆ L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. ◆ Classeur pédagogique ou clé USB avec supports remis au stagiaire
MODALITÉS D'ÉVALUATION	QUALITÉ DU OU DES INTERVENANTS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation des acquis de la formation ◆ Questionnaire de satisfaction ◆ Questionnaire post-formation 	<p>Jérôme Balland, formateur en urbanisme, chef de service urbanisme pour une collectivité</p>